

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 23 avril 2013

## La gestion et l'usage de l'eau en agriculture

---

### Déclaration du groupe de l'artisanat

Préserver la quantité et la qualité de l'eau est une question de santé publique.

C'est pourquoi, la mobilisation en faveur d'une meilleure gestion de cette ressource doit concerner tous les acteurs économiques d'un territoire.

À cet égard, le groupe de l'artisanat se félicite que les métiers de l'artisanat soient engagés dans des démarches de réduction des produits polluants et de leur consommation d'eau, accompagnés en ce sens par les chambres de métiers et leurs organisations professionnelles.

S'agissant de la gestion de l'eau en agriculture, l'artisanat partage l'enjeu de garantir l'alimentation en eau potable, tout en assurant une production agricole diversifiée pour répondre aux besoins alimentaires.

Cela suppose de relever un certain nombre de défis que nous approuvons :

- adopter une approche prospective et préventive de la gestion de qualité de l'eau et de son usage ;
- concilier production agricole et préservation de la qualité de l'eau, grâce à une évolution des pratiques et une réduction de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques ;
- préserver la ressource en eau en favorisant le développement d'une agriculture moins vulnérable aux aléas climatiques.

Ces objectifs exigent un accompagnement aux changements de pratiques, pour l'irrigation comme pour l'usage d'intrants : actions de sensibilisation et de formation, recherche et innovation, capitalisation sur les savoir-faire, ou encore contractualisation avec les professionnels autour d'engagements concrets et suivis.

Si l'avis préconise de tels leviers, il propose de mobiliser simultanément l'instrument de taxations nouvelles sur les engrais minéraux et les produits phytosanitaires.

Le groupe de l'artisanat regrette cette orientation, alors que la transition promue par cet avis nécessite une adaptation des pratiques agricoles et un encouragement aux démarches de progrès.

Le pragmatisme exige de rechercher un juste équilibre entre des contraintes à la fois environnementales et économiques.

Bien sûr, des changements structurels sont nécessaires, dans l'agriculture comme dans d'autres secteurs d'activité.

Ceux-ci doivent être anticipés, tout en étant menés de manière progressive ; ils doivent également viser des résultats ambitieux tout en étant réalistes.

De tels changements supposent des investissements nouveaux, ou encore la mise en œuvre de stratégies de filières permettant d'assurer la viabilité économique des évolutions souhaitables.

À cet égard, l'artisanat adhère à la préconisation de développer l'agro-écologie en recherchant des débouchés dans les territoires, à travers des partenariats entre exploitants, éleveurs et artisans locaux, à l'instar de démarches déjà engagées pour valoriser les circuits courts.

Pour autant, nous sommes conscients que la vision de filière ne peut se limiter aux seuls débouchés locaux pour tous les agriculteurs.

Les liens avec l'industrie agroalimentaire ne peuvent être ignorés, tout comme les contraintes de performance économique inhérentes au maintien de capacités à l'export.

C'est pourquoi, les stratégies d'évolution vers une agriculture durable doivent être conduites avec les acteurs concernés, à partir de diagnostics partagés, en fonction des spécificités des secteurs.

Tout en souscrivant à l'objectif d'une dimension environnementale plus efficiente de l'agriculture et au besoin d'encourager l'innovation agronomique au sein d'une approche territoriale de la gestion de l'eau, le groupe de l'artisanat est réservé sur certains leviers préconisés par l'avis.

C'est pourquoi, il s'est abstenu.